

> Intitulé de l'emploi

Auxiliaire de vie

> Autres appellations

- Auxiliaire de vie sociale
- Auxiliaire de santé
- Aide à domicile
- Accompagnateur de vie
- Accompagnateur de vie scolaire

> Définition synthétique

L'auxiliaire de vie assiste les enfants, les adultes et les personnes âgées en difficultés ou en situation de handicap passager ou permanent. Il leur apporte une aide dans les actes de la vie quotidienne, y compris dans l'éducation et les loisirs, dans le but de maintenir ou de restaurer l'autonomie.

> Activités principales

- Accompagnement et aide dans les actes de la vie quotidienne (repas, toilette)
- Aide et maintien de la vie sociale et relationnelle
- Aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie
- Accompagnement scolaire
- Rédaction et transmission d'informations sur la situation des personnes prises en charge
- Participation à la prévention de la maltraitance
- Gestion des situations d'urgence

> Compétences requises

Savoir :

- Publics aidés, intervenants sociaux et médico-sociaux
- Hygiènes alimentaires et de vie
- Techniques d'entretien et de nettoyage
- Milieux social, familial, amical
- Techniques de communication et d'information
- Programmes et fondamentaux scolaires, notions de pédagogie
- Techniques de communication écrite et orale
- Signes physiques et psychologiques liés à la malveillance (notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie)
- Notions juridiques
- Gestes et postures de la manutention

Savoir-faire :

- Adapter son comportement et les techniques en fonction de la culture et des possibilités du public concerné
- Contrôler et aider à la prise de traitements et aux soins
- Stimuler et faciliter les échanges sociaux
- Réaliser les démarches administratives
- Organiser et animer des activités sous la responsabilité de personnels qualifiés et habilités
- Accompagner le public dans l'apprentissage de l'utilisation des ressources ou dans la réalisation des devoirs
- Informer des personnes idoines sur l'évolution de l'état
- Formuler un avis ou des conseils dans le cadre d'un projet individuel
- Repérer les signes de maltraitance
- Participer aux premiers secours et prévenir les services et personnes concernées

Comportements professionnels :

- Gestion de la souffrance, de l'agressivité
- Sens du travail en équipe (travail en réseau)
- Bon relationnel et sens de l'écoute
- Discrétion professionnelle
- Empathie, éviter les relations fusionnelles
- Participation active dans le projet individualisé de la personne
- Faculté d'adaptation au contexte socioculturel, au handicap ou à la pathologie de la personne

> Conditions particulières d'exercice

- Travail au domicile de la personne concernée, en milieu scolaire ou en institution
- Diversité du public (enfants, adultes, personnes âgées) et des pathologies prises en charge
- Possibilité de travail les week-end, jours fériés et nuits
- Pénibilité liée à la prise en charge des pathologies psychiques, neurologiques et somatiques
- Déplacements fréquents

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Mise en place des lois et délibérations relatives au handicap et à la dépendance
- Évolution sociétale des personnes dépendantes
- Développement des prises en charge institutionnelles et privées (professions libérales)

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Qualification et professionnalisation des personnels
- Développement du cadre réglementaire lié à la prise en charge des personnes dépendantes
- Reconnaissance et valorisation de la profession

> Proximité avec d'autres emplois

- Aide médico-psychologique
- Aide soignante